



École & Territoire

Vallouise, le 10 janvier 2019

05150 Montjay

Monsieur le Ministre,

Depuis 40 ans, et plus encore ces dernières années lorsque vous étiez directeur de la DGESCO, le [ministère](#) s'est évertué à fermer les petites écoles, officiellement pour des raisons de pédagogie.

Vous êtes venu pour plaider une nouvelle fois pour que les communes investissent dans la création « d'écoles de vallée » et/ou « d'écoles du socle » à six, voire huit classes.

Ce n'était pas la peine de faire le voyage : **nous n'en voulons pas.**

Les petites écoles ont montré depuis toujours qu'elles étaient meilleures sur au moins quatre points :

Pédagogiquement, ce qui devrait rester la priorité du ministère : toutes les études de la DEPP et de l'IREDU le montrent : les élèves issus des plus petites écoles et des classes multicours redoublent 3 fois moins que l'ensemble des élèves et cette différence se poursuit au collège ;

Socialement : le brassage des populations s'effectue bien mieux dans les petites structures de proximité et permet la création de liens entre parents de niveaux sociaux différents. Le lien entre enseignant et parents est quotidien et la moindre difficulté est immédiatement partagée.

Comme indiqué dans le document "[analyse](#) du rapport Duran", différentes études ont montré un lien direct entre fermeture de services publics et le vote "Front National" ;

Territorialement : il n'est plus à démontrer que la présence de services publics et plus encore de l'école fait refluer le système des villages dorts et maintient la vie et l'activité des territoires ruraux ;

Écologiquement : outre la fatigue, le danger et le déracinement pour les enfants, la création d'un transport scolaire, c'est en moyenne 640 t de CO2 de plus par an, ce qui aggrave le non respect de nos engagements et la situation climatique mondiale.

Nous pouvons rajouter qu'**économiquement** la création d'un transport scolaire c'est en moyenne 45 K€uros/an, alors qu'un enseignant, c'est moins de 40 K€uros/an. Vous

n'ignorez pas que les régions ont commencé à faire payer (chèrement) une partie du coût du transport aux familles, ce qui aggrave leurs difficultés financières et contribue encore un peu plus à l'actuelle insurrection.

La création de grosses structures nouvelles endetterait les communes pour longtemps et les bâtiments vides des petites écoles ne sauraient que très difficilement réutilisés sans de nouvelles dépenses importantes. Cette politique affaiblira encore un peu le milieu rural qui n'en n'a pas besoin.

Tous ces points ont largement été démontrés par différentes études (cf par exemple et déjà cité : [analyse](#) d'E&T).

Nous ne voulons pas de cette politique et nous nous battons contre elle.

De fait, nous attendons que, fort des arguments que nous rappelons, mais que vous n'ignoriez pas, vous officialisiez très prochainement une nouvelle politique de maintien, de réouverture des petites écoles et de dotation de postes supplémentaires.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur le Ministre, nos sentiments respectueux et nos meilleurs vœux de transformation scolaire et sociale pour cette année.



Lionel Paillardin pour E&T

~oOo~

Des efforts à faire :

PS 1 : on en profite pour rappeler que malgré les engagements répétés on est toujours à 11 % d'accueil d'enfants de moins de trois ans, contre plus de 36 % en 2000. Il faudrait accueillir rapidement les deux tiers de plus pour revenir à ce niveau ;

PS 2 : Après avoir nié pendant des décennies que l'abaissement du nombre d'enfants par classe permettait d'obtenir de meilleurs résultats pour les élèves, votre ministère a enfin mis en place le dédoublement des CE1/CP pour les REP +, ce qui est une bonne chose, mais pourquoi cela doit-il se faire au détriment des écoles rurales, du dispositif plus de maîtres que de classes, des RASED, des remplacements et autres formations ? Quand le dispositif sera-t-il étendu à toutes les écoles et quand concernera-t-il également les GS et les CE2 ?

PS 3 : ZEP/REP : en 2014 lorsque la DEPP a remplacé les ZEP par les REP, les nouveaux critères étaient si bien choisis que de très nombreuses ont disparu, ainsi pour prendre un exemple au hasard, dans les Hautes Alpes, nous sommes passés de 4 ZEP (Serres, Laragne, l'Argentière, Veynes) à 1 REP (Laragne) alors que les difficultés sociales se sont accrues dans tous ces secteurs.

Par ailleurs, le collège Achille Mauzan à Gap était considéré comme en ZEP sans en avoir officiellement le titre et bénéficiait d'une DGH améliorée. Depuis, le changement d'appellation, il a perdu les légers moyens supplémentaires dont il bénéficiait.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir remettre ces secteurs en REP.